



# BULLETIN HEBDOMADAIRE

## Saison 2025-2026

### N°22 du 18.11.2025

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Est-ce le retour des températures hivernales ou l'approche des Fêtes de fin d'année qui a donné une saveur si particulière à ce week-end de championnat qui vient de se clôturer ?

Nous avons constaté et eu écho de nombreux débordements sur les terrains isérois ce week-end. Des joueurs et des entraîneurs qui se croient tout permis.

Des parents qui s'improvisent arbitres ou qui osent même pénétrer sur le terrain pour donner leur avis. Des coups volontaires pour blesser l'adversaire. Et puis à quoi bon sanctionner, c'est toujours la faute des arbitres... Il faut bien que jeunesse se fasse...

NON. Vous l'aurez compris, je souhaite vous alerter sur le retour de comportements inacceptables sur et autour de nos terrains. En tant que responsable de club, vous devez agir auprès de l'ensemble de vos acteurs pour rappeler les règles élémentaires de respect, de fair-play et de sportivité.

Nous nous donnons les moyens pour attirer et former davantage d'arbitres et faire progresser le contingent actuel. Mais tous les efforts sont vains si joueurs, entraîneurs, spectateurs s'en donnent à cœur-joie chaque week-end.

Je vous rappelle que nous ne laisserons rien passer et demanderons à la Commission des Discipline de sanctionner tous les agissements qui n'ont rien à faire sur un terrain de basket.

Ceux qui souhaitent trouver un défouloir pour évacuer la pression de la semaine au travail ou à l'école peuvent aisément trouver une autre occupation à proximité de chez eux.

Je sais pouvoir compter sur vous pour mener ce combat à nos côtés. D'avance, je vous remercie de bien vouloir intervenir pour que les week-ends à venir soient plus joyeux que moroses.

Fabien DOMINGUEZ  
Président du Comité Isère de Basket-Ball

# 01 PÔLE ADMINISTRATION, JURIDIQUE & FINANCES

## Notes eFFBB à destination des clubs

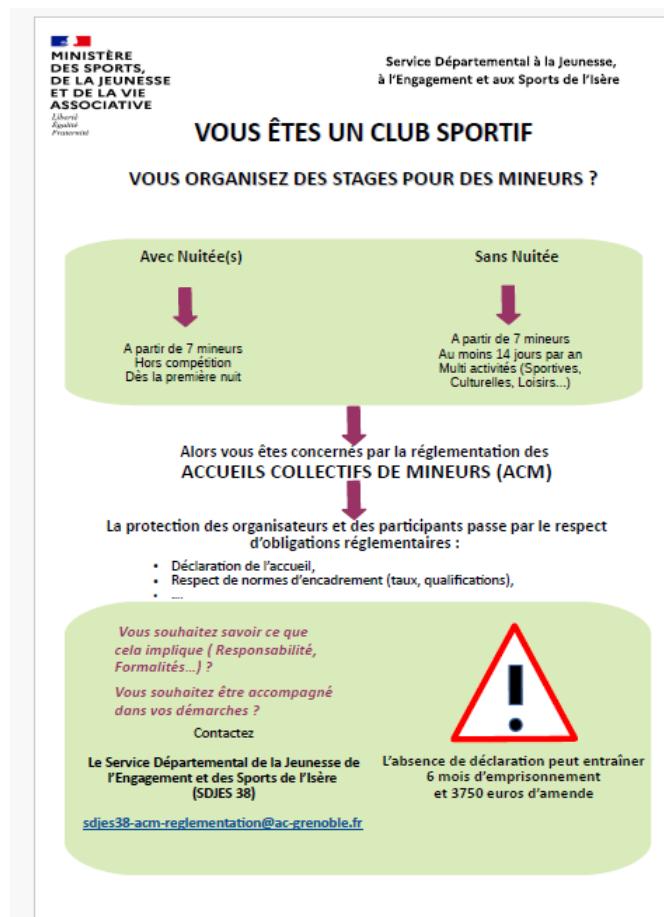
Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

-  [Journées de la Responsabilité Sociétale des Organisations \(RSO\) - Inscriptions.pdf](#)
-  [Annexe : Journées de la RSO - Programme.pdf](#)

Pour pouvoir accéder à ces notes, vous devez vous connecter en utilisant votre compte eFFBB, à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Pour mémoire, votre identifiant est votre numéroinformatiqueclub@ffbb365.com Si vous n'avez plus votre mot de passe rattaché à ce compte, n'hésitez pas à le demander à votre Président et si ce dernier ne le connaît pas, merci de contacter l'assistance eFFBB (assistanceeffbb@ffbb.com) en leur communiquant votre numéro informatique de club afin qu'ils puissent réinitialiser votre accès.

## Communication

### Stages Sportifs – communication du SDJES



A la suite de rendez-vous avec de nombreuses associations sportives de l'Isère, nous avons pu constater que nombre d'entre elles organisent des "stages sportifs" (stages avec ou sans nuitées pour ses adhérents mineurs).

Il s'avère qu'en fonction de certains critères ceux-ci peuvent dépendre de la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) issue du Code de l'Action Sociale et des Familles. Pour votre information, le fait de ne pas déclarer un ACM est répréhensible et en cas d'accident sera une circonstance aggravante envers l'organisateur.

Dans un contexte où des accidents graves ont été recensés dans le cadre de séjours sportifs n'ayant pas été déclarés comme ACM et afin d'informer les associations sportives de leurs obligations liées à cette problématique, ci-joint un document explicatif.

## **Ouverture de la campagne de subventions 2026 – Soutien et promotion du Sport en Isère**

---

Depuis 2025, le Département de l'Isère a fait évoluer ses critères relatifs au dépôt des demandes de subventions pour les clubs et comités sportifs isérois affiliés à une fédération sportive.

Pour chaque dispositif, une période spécifique est définie pour le dépôt des demandes de subvention, en vue d'une instruction par les services du Département.

Pour l'année 2026, je vous informe que la campagne de dépôt des demandes de subvention débute le 24 octobre 2025 et s'achèvera le 31 mars 2026 inclus (cachet de la poste ou date de l'accusé de réception numérique faisant foi).

Au titre du fonctionnement :

- Frais de déplacements pour les équipes jeunes (11 à 18 ans)
- Soutien aux manifestations sportives d'intérêt départemental

Au titre de l'investissement :

- Aide l'acquisition de matériel (une demande possible tous les 2 ans, les bénéficiaires de cette aide en 2025 ne pourront pas prétendre à une aide en 2026)
- Aide à l'acquisition de minibus
- Aide à la construction d'un équipement sportif

Vous trouverez les dossiers et les critères d'éligibilité sur le site du Département.  
Lien direct : <https://www.isere.fr/aides-demarches/soutien-aux-clubs-sportifs>

Par ailleurs, nous vous rappelons que les dispositifs Tattoo Isère et Pack éco-événement sont accessibles tout au long de l'année depuis la rubrique « aide et démarche ».

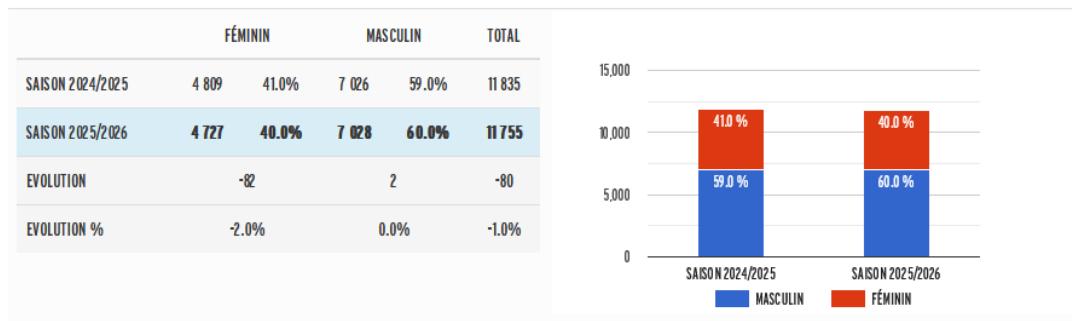
Pour toutes précisions, vous pouvez vous rapprocher du service jeunesse et sport du Département de l'Isère par mail : [dejs.jsp@isere.fr](mailto:dejs.jsp@isere.fr) ou par téléphone au 04 57 38 77 02.



# Qualifications

## Statistiques licences 2025/2026

LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 18 NOVEMBRE



## Nombre de licences déqualifiées par club

Les clubs listés ci-dessous sont concernés par des déqualifications de joueurs. A ce jour, nous n'avons pas reçu les documents conformes nous permettant de les requalifier. Merci de votre diligence pour régularisation.

**Nous vous rappelons que ces personnes ne peuvent participer à aucune activité (rencontre championnat, entraînement, rencontre amicale, etc.).**

CLUBS	Nombre de licences déqualifiées au 18/11/2025
SAINT MARTIN D'HERES BASKETBALL	1
BASKET CLUB DE RUY MONTCEAU	1
UJ BASKET MONSTEROUX MILIEU	2
US SASSENAGEOISE	1
BASKET 2 ALPES	1
BC ST AGNIN CRACHIER CHEZEN	1
TERRES FROIDES BASKET	1
SPORTING CLUB DE GIERES	1
BASKET CLUB DES ABRETS	1

## 02 PÔLE PRATIQUES SPORTIVES

### Compétitions 5x5

#### U11 - Tournoi de fin d'année

Nouveauté cette saison : le Comité met en place un tournoi de fin d'année U11. Ce tournoi se tiendra **samedi 13 décembre 2025**, sur différents sites :

- à Gières, Grenoble, Champier et l'Isle-d'Abeau pour les équipes masculines.
- à Saint-Martin-d'Hères, Saint-Etienne-de-Crossey et Saint-Jean-de-Soudain pour les équipes féminines.

Chaque équipe jouera deux rencontres de 2 x 10 minutes, sur le créneau 9h - 11h ou 11h30 - 13h30. Cet événement a pour objectif de faire rencontrer les équipes afin de constituer des poules équilibrées pour la troisième phase, et de célébrer la fin d'année de façon conviviale.

**La participation de l'ensemble des équipes U11 est obligatoire puisque le tournoi remplace une journée de rencontres classiques.** Le lieu et l'horaire attribués à chaque équipe seront publiés au BH du mercredi 26 novembre 2025.

#### Engagements 3<sup>ème</sup> phase - U11 à U18 2025/2026

Les engagements pour la troisième phase des championnats U11 à U18 sont ouverts. Vous avez **jusqu'au 12 décembre 2025** pour engager vos équipes à compter de la troisième phase (début des rencontres le 10 janvier 2026).

Merci de remplir 1 formulaire par nouvelle équipe à engager :

[\*\*CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS NOUVELLES ÉQUIPES U11 À U18\*\*](#)

#### Engagements 2<sup>ème</sup> phase - Séniors Féminines 2025/2026

Deux places sont vacantes en catégorie DF3. Si vous souhaitez engager une équipe séniors féminines pour la phase 2, merci de bien vouloir contacter la Commission des Compétitions 5x5 par mail **avant le 12 décembre 2025**.

Les places seront attribuées aux clubs par ordre d'arrivée.

#### Engagements 2<sup>ème</sup> phase - Séniors Masculins 2025/2026

Deux places sont vacantes en catégorie DM3. Si vous souhaitez engager une équipe séniors masculins pour la phase 2, merci de bien vouloir contacter la Commission des Compétitions 5x5 par mail **avant le 12 décembre 2025**.

Les places seront attribuées aux clubs par ordre d'arrivée.

## **Brûlages**

### **Changements de brûlages à compter du 21 novembre 2025**

CLUB		CATÉGORIE	JOUEUR ENTRANT	JOUEUR SORTANT
027	TERRES FROIDES BASKET	RM3 G	TOURNIER Mathieu	DURAND Jérémie
062	LES DAUPHINS DE CROSSEY	DMU13 D3 T	MOREAU Hector	
099	AVENIR BC DES COULEURS	RF3 E	GINOT Colyn	JOONEKINDT Solène
099	AVENIR BC DES COULEURS	DF2 B	DIDIER Coralie	DE ARAUJO Romane

### **Informations divisions**

#### **Forfaits**

En DFU13 D2 poule N, la rencontre n°43108 du samedi 15 novembre 2025 opposant BASKET CLUB LES ABRETS à IE - BASKET CLUB NIVOLAS - 2 : forfait 1 match de IE - BASKET CLUB NIVOLAS - 2.

En DFU13 D3 poule P, la rencontre n°43140 du samedi 15 novembre 2025 opposant AVENIR BASKET CHAMPIER à UNION SPORTIVE VALDAINOISE : forfait 1 match de AVENIR BASKET CHAMPIER.

#### **Rencontres perdues par pénalité**

DOSSIER N°27 : en DMU11 poule AC, la rencontre n°31220 du samedi 15 novembre 2025 opposant VOREPPE BASKET CLUB à TERRES FROIDES BASKET - 2 : perte de la rencontre par pénalité à VOREPPE BASKET CLUB pour la participation de l'arbitre ne disposant pas de l'aptitude médicale.

DOSSIER N°28 : en DFU13 D3 Q, la rencontre n°43155 du samedi 15 novembre 2025 opposant US SASSENAGEOISE - 2 à BC LA TRONCHE MEYLAN - 3 : perte de la rencontre par pénalité à BC LA TRONCHE MEYLAN - 3 pour la participation d'une joueuse brûlée avec l'équipe évoluant en DFU13 D1 L.

DOSSIER N°29 : en DFU18 D3 poule N, la rencontre n°48127 du samedi 15 novembre 2025 opposant ENTENTE BEAUVOIR DE MARC DIEMOZ à IE - AVENIR BASKET CLUB DES COULEURS : perte de la rencontre par pénalité à ENTENTE BEAUVOIR DE MARC DIEMOZ pour la participation d'un entraîneur ne disposant pas d'aptitude médicale.

**ATTENTION : il s'agit de la seconde rencontre perdue par pénalité ou forfait.**

DOSSIER N°30 : en DMU18 D2 poule N, la rencontre n°38100 du 16 novembre 2025 opposant BBC EYBENS POISAT - 3 à AS TULLINS FURES - 2 et en DMU18 D2 poule Q, la rencontre n°38145 du 16 novembre 2025 opposant BBC EYBENS POISAT - 2 à US SASSENAGEOISE - 2 : retards très importants en raison de l'ouverture tardive du gymnase. Ouverture d'une enquête, l'homologation des rencontres est suspendue.

#### **Réserves**

En DMU13 D2 poule P, la rencontre n°33122 du samedi 15 novembre 2025 opposant CHARTREUSE BASKET CLUB - 2 à ISERE SAVOIE PONT BASKET - 2 : une réserve a été déposée. —> **Le dossier est transmis à la Commission des Officiels, ainsi qu'à la Commission régionale de discipline.**

En DMU18 D2 poule N, la rencontre n°38100 du dimanche 16 novembre 2025 opposant BBC EYBENS POISAT - 3 à AS TULLINS FURES - 2 et en DMU18 D2 poule Q, la rencontre n°38145 du dimanche 16 novembre 2025 opposant BBC EYBENS POISAT

- 2 à US SASSENAGEOISE - 2 : deux réserves ont été déposées. —> **Ouverture d'une enquête, l'homologation des deux rencontres est suspendue.**

En DFU13 D1 poule L, la rencontre n°43079 du samedi 15 novembre 2025 opposant BC LA TRONCHE MEYLAN - 2 à UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE : une réserve a été déposée. —> **Réserve classée sans suite.**

En DFU15 D1 poule K, la rencontre n°45074 du dimanche 16 novembre 2025 opposant IE - ARTAS BASKET CLUB - 1 à LES ARRONDS (Entente) - 1 : une réserve a été déposée. —> **Incidents au cours de la rencontre, le dossier est transmis à la Commission régionale de discipline.**

### Relevé des écarts pour le week-end du 15 et 16 novembre 2025

Les écarts relevés surlignés **en jaune** sont sanctionnés conformément aux règlements et aux dispositions financières.

Les écarts relevés surlignés **en bleu** sont des avertissements uniques avant sanction.

N°	Division	Poule	Club concerné	Écart constaté
11017	PRM	A	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
11017	PRM	A	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	Numéro de licence incomplet, erreur de saisie sur le nom, et groupement sportif non renseigné pour le délégué de club
13015	DM3	A	GRENOBLE BASKET 38	Un joueur-entraîneur doit obligatoirement être désigné capitaine de son équipe
21047	PRF	B	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB	Un joueur-entraîneur doit obligatoirement être désigné capitaine de son équipe
21047	PRF	B	ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ANDRE BASKET	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
22016	DF2	A	BASKET CLUB NIVOLAS	Groupement sportif non renseigné pour le 1 <sup>er</sup> arbitre
22045	DF2	B	AS LE VERSOUD	Numéro de licence non renseigné pour l'arbitre
22045	DF2	B	AL LE VERSOUD	Erreur de saisie : inversion entre le nom et prénom de l'arbitre
22045	DF2	B	AS LE VERSOUD	Groupements sportifs non renseignés pour le marqueur, le chronométreur et le délégué de club
31185	DMU11	D2 Y	GRENOBLE BASKET 38	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
31194	DMU11	D3 AA	UNION SPORTIVE VALDAINOISE	Non-respect des 20 points d'écart
31195	DMU11	D3 AA	BC FAVERGES DOLOMIEU	Numéros de licences non renseignés pour les deux arbitres, le marqueur et le chronométreur
31197	DMU11	D3 AA	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Erreur de saisie emplacement du chronométreur sur la feuille de marque
31208	DMU11	D3 AB	BASKET CLUB LES ABRETS	Licence non présentée (x6)
31220	DMU11	D3 AC	VOREPPE BASKET CLUB	Non-respect des règles de participation : défaut d'aptitude médical pour l'arbitre
31221	DMU11	D3 AC	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	Erreur de saisie emplacement du marqueur sur la feuille de marque
31241	DMU11	D3 AE	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	Non-respect des 20 points d'écart
31257	DMU11	D3 Z	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	Erreur de saisie emplacement du marqueur sur la feuille de marque
33077	DMU13	D1 M	BASKET GONCELIN GRÉSIVAUDAN	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
33090	DMU13	D1 N	GRENOBLE BASKET 38	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
33091	DMU13	D1 N	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
33196	DMU13	D3 U	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
35075	DMU15	D1 M	GRENOBLE BASKET 38	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
35077	DMU15	D1 M	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	Groupements sportifs non renseignés pour le marqueur et le chronométreur
35120	DMU15	D2 P	US SASSENAGEOISE	Numéro de licence erronée pour l'entraîneur
35151	DMU15	D2 R	BASKET GONCELIN GRÉSIVAUDAN	Erreur de saisie sur le nom du marqueur
35182	DMU15	D3 T	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Dérogation hors délai
35211	DMU15	D3 V	VOREPPE BASKET CLUB	Erreur de saisie sur le nom de l'arbitre
35211	DMU15	D3 V	VOREPPE BASKET CLUB	Erreur de saisie sur le prénom du chronométreur

38069	DMU18	D1 L	US DE ST EGRÈVE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
38086	DMU18	D1 M	SPORTING CLUB DE GIERES	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
41076	DFU11	D1 M	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Absence de coach majeur
41135	DU11	D3 R	ASEL SAINT MARTIN D'URIAGE	Numéro de licence non renseigné pour le marqueur
41159	DFU11	D3 T	BASKET CLUB LES ABRETS	Numéro de licence mal renseigné pour le chronométreur
41168	DFU13	D3 R	AS LE VERSOUD	Groupements sportifs non renseignés pour le marqueur et le chronométreur
41168	DFU13	D3 R	AS LE VERSOUD	La signature du chronométreur doit refléter la réalité
41171	DFU11	D3 U	BC ST AGNIN CRACHIER CHEZEN	Un même licencié ne peut pas être à la fois délégué de club et entraîneur adjoint → Absence de délégué de club
43078	DFU13	D1 L	LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
43078	DFU13	D1 L	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
43078	DFU13	D1 L	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
43108	DFU13	D2 N	BASKET CLUB NIVOLAS	Forfait une rencontre
43140	DFU13	D3 P	AVENIR BASKET CHAMPIER	Forfait une rencontre
43155	DFU13	D3 Q	BC LA TRONCHE MEYLAN	Non-respect des règles de participation : joueuse brûlée avec l'équipe supérieure
43169	DFU13	D3 R	BBC EYBENS POISAT	Non export du fichier e-marque
45049	DFU15	D1 J	BC LA TRONCHE MEYLAN	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
45072	DFU15	D1 K	BC ST AGNIN CRACHIER CHEZEN	Le délégué de club doit être licencié au sein de l'association sportive recevante → Absence de délégué de club
45072	DFU15	D1 K	BC ST AGNIN CRACHIER CHEZEN	Numéros de licences non renseignés pour le marqueur et le délégué de club
45117	DFU15	D3 N	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE	Groupement sportif non renseigné pour l'aide-marqueur
45118	DFU15	D3 N	BASKET NORD ISERE	Groupements sportifs non renseignés pour le marqueur et le chronométreur
48057	DFU18	D1 I	US SASSENAGEOISE	Dérogation hors délai
48066	DFU18	D1 J	CHARTREUSE BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
48113	DFU18	D3 M	BBC EYBENS POISAT	Non export du fichier e-marque
48127	DFU18	D3 N	ENTENTE BEAUVOIR DE MARC DIEMOZ	Non-respect des règles de participation : absence d'aptitude médicale pour l'entraîneur principal

## Droits financiers à titre administratif

BH	CLUB		DIVISION	N°	MOTIF	MONTANT
22	018	GRÉSIVAUDAN	DFU11 D1 M	41076	Absence de coach majeur	28,00 €
22	021	EYBENS POISAT	DFU18 D3 M	48113	Non export du fichier e-marque avant le dimanche 20h	20,00 €
22	042	SASSENAGE	DFU18 D1 I	48057	Dérogation hors délai	24,00 €
22	048	US VALDAINOISE	DMU11 D3 AA	31194	Non-respect des 20 points d'écart	11,00 €
22	052	SAINT MARTIN D'HÈRES	DMU11 D3 AE	31241	Non-respect des 20 points d'écart	11,00 €
22	057	BC LA TRONCHE MEYLAN	DFU13 D3 Q	43155	Ouverture du dossier de pénalité n°28	70,00 €
22	063	VOREPPE	DMU11 D3 AC	31220	Ouverture du dossier de pénalité n°27	70,00 €
22	087	NIVOLAS	DFU13 D2 N	43108	Forfait une rencontre	42,00 €
22	120	ST AGNIN CRACHIER	DFU11 D3 U	41171	Absence de délégué de club	30,00 €
22	120	ST AGNIN CRACHIER	DFU15 D1 K	45072	Absence de délégué de club	30,00 €
22	146	CHAMPIER	DFU13 D3 P	43140	Forfait une rencontre	42,00 €
22	173	ENTENTE BEAUVOIR DE MARC DIEMOZ	DFU18 D3 N	48127	Ouverture du dossier de pénalité n°29	70,00 €

## Fautes techniques

N°	CLUB	RENCONTRE			TYPE DE FAUTE					MONTANT
		DIVISION POULE	DATE	N°						
003	AS BEAUCROISSANT IZEAUX RENAGE	PRM B	16/11	11047	FT G1					30,00 €
016	ST MARCELLIN	DMU18 D2 O	16/11	38115	FT G1					30,00 €
020	AL ECHIROLLES	DM3 A	16/11	13016	FT G1					30,00 €
027	TERRES FROIDES	DMU18 D2 O	16/11	38115	FT G1					30,00 €
038	ISERE SAVOIE PONT BASKET	DM3 D	16/11	13105	FT G1					30,00 €
038	ISERE SAVOIE PONT BASKET	DMU13 D2 P	15/11	33122	FT G1					30,00 €
048	UNION SPORTIVE VALDAINOISE	DF3 B	15/11	23047	FC G1					30,00 €
061	AL VOIRON	DM2 A	16/11	12015	FC G1					30,00 €
104	VEDETTE ST VICTOR DE CESSIEU	DM3 D	16/11	13105	FT G1					30,00 €
121	GONCELIN GRESIVAUDAN	DMU13 D1 M	15/11	33077	FC G1					30,00 €
128	BC PORTES DE L'ISERE	DMU15 D1 M	15/11	35075	FT G1					30,00 €
128	BC DES PORTES DE L'ISERE	DMU15 D1 M	15/11	35075	FC G1					30,00 €
35	BC BAVONNE	DMU15 D1 M	16/11	35077	FT G1					30,00 €

## Compétitions 3x3

### SERIES 3x3 - Réouverture des engagements

Réouverture des engagements pour les SERIES 3x3 jusqu'au 7 décembre 2025 inclus. Seules les nouvelles équipes doivent être engagées via ce formulaire, qui intégreront le championnat à partir du deuxième stop. Aucun point ne pourra être marqué pour le stop manqué.

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES 3x3](#)

**Attention : les engagements seront définitivement clôturés après le stop n°2.  
Seules les équipes engagées avant le 7 décembre 2025 pourront participer aux trois prochains stops.**

Rappel des dates des prochains stops :

- Samedi 3 ou dimanche 4 janvier 2026
- Samedi 21 ou dimanche 22 février 2026
- Samedi 18 ou dimanche 19 avril 2026

Frais d'engagement pour la saison 2025/2026 :

- 20 euros par équipe, de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup> équipe d'un même club ;
- 10 euros par équipe, à partir de la 6<sup>ème</sup> équipe d'un même club.

Le montant dû sera appelé par facture, merci de ne procéder à aucun paiement (ni virement ni chèque) avant réception de la facture.

### Baby Noël

Les inscriptions pour Baby Noël sont ouvertes !

L'événement ouvert aux jeunes licenciés de la catégorie U7 (nés en 2019 et 2020) se tiendra le samedi 6 décembre 2025 de 9h30 à 12h00 (accueil entre 9h et 9h15). Merci de respecter les horaires d'accueil afin de ne pas perturber la bonne organisation.

Il est organisé, cette année, sur trois secteurs pour limiter les déplacements des clubs. Vous pouvez choisir de participer à :

- ST BLAISE DU BUIS (organisation BC BAVONNE),
- ECHIROLLES
- PONT DE CHERUY.

Les inscriptions sont à effectuer avant le 29 novembre, dernier délai, à partir du lien suivant : [INSCRIPTIONS](#)

### Vivre Ensemble

#### Pensez à faire vos demandes pour 2025/2026.

Les pratiques du Vivre Ensemble (VxE) peuvent être mises en place, **uniquement**, dans le cadre d'un label. L'ensemble des labels VxE : Basket Santé, Basket Inclusif, BaskeTonik, BaskeTonik Forme, Micro-Basket **doivent être renouvelés à chaque saison sportive**. Les dossiers de labellisation sont en versions dématérialisées accessibles à partir de FBI.

Le renouvellement de votre label est simplifié : Accédez à votre dossier validé la saison précédente et cliquez sur « RENOUVELER LE DOSSIER ». Un nouveau dossier pour la saison suivante sera créé.

Pour vous accompagner dans vos démarches, [un guide sur le renouvellement de label](#).

Contact : [vivreensemble@ffbb.com](mailto:vivreensemble@ffbb.com) / [jeunes@iserebasketball.org](mailto:jeunes@iserebasketball.org)

#### Clubs labellisés Micro-Basket pour la saison 2025/2026 :

ARA0038013 – GROUPE SPORTIF CHASSE SUR RHONE  
ARA0038019 – AMICALE BC DOMENE  
ARA0038025 – SPORTING CLUB DE GIERES  
ARA0038028 – ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ANDRE BASKET  
ARA0038038 – ISERE SAVOIE PONT BASKET  
ARA0038039 – SO PONT DE CHERUY CHARVIEU CHAVANOZ BASKET-BALL  
ARA0038046 – BC SAINT CLAIR SUR GALAURE  
ARA0038057 – BC LA TRONCHE MEYLAN  
ARA0038071 – BASKET NORD ISERE  
ARA0038073 – BC FAVERGES DOLOMIEU  
ARA0038087 – BASKET CLUB NIVOLAS  
ARA0038104 – VEDETTE ST VICTOR DE CESSIEU  
ARA0038114 – ÉLAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU  
ARA0038121 – BASKET GONCELIN GRESIVAUDAN  
ARA0038122 – ARTAS BASKET CLUB  
ARA0038170 – PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB

## 03 PÔLE FORMATION

### Technique

#### Détection secteurs 2015

La détection secteurs pour la génération 2015 aura lieu le samedi 29 novembre 2025 de 8h45 à 11h30. Accueil des enfants à 8h45 / entraînement de 9h30 à 11h30.

Les enfants doivent se présenter en tenue de sport neutre (pas de maillot de club), avec des baskets pour pratiquer autre que les baskets d'extérieur, avec un tee-shirt blanc et un tee-shirt foncé, un ballon et une gourde (ou bouteille).

**Merci d'inscrire vos meilleurs potentiels 2015. Possibilité d'inscrire un 2016 si meilleur que vos 2015. Merci de bien inscrire les adresses mails des enfants et non celui de l'entraîneur deux fois.**

Un **potentiel** est un joueur / une joueuse ayant des capacités techniques, physiques et/ou athlétiques, mentale prépondérantes laissant entrevoir des perspectives de développement pouvant, à terme, conduire vers le haut niveau.

**Merci d'inscrire vos joueuses et joueurs sur le formulaire dédié avant le dimanche 23 novembre 2025.**

*Un document expliquant le processus de détection peut être consulté en cliquant ici.*

#### Répartition des secteurs

##### *Sud Isère*

**FILLES au gymnase du Charlaix à MEYLAN (Chemin de Monarie 38240 MEYLAN)**

Responsable Comité : Guillaume PLATEL-BENIT

Responsable technique : Bojan PELKIC

Entraîneurs : Mathilde BOUDET, Anthony FAVIER, Pierre PILLOU

**GARÇONS au gymnase du Château à DOMENE (17-21 Rue Jules Ferry 38420 DOMENE)**

Responsable Comité : Sophie GERMAIN

Responsable technique : Eric PETITJEAN

Entraîneurs : Florian BEYO, Baptiste MEUNIER, Dylan BACONNIER

##### *Centre Isère*

**FILLES au gymnase de ST HILAIRE DU ROSIER (115 Le Village 38840 SAINT HILAIRE DU ROSIER)**

Responsable Comité : Léa PERRIN

Responsable technique : Sandrine MOPIN

Entraîneurs : Paul NADAUX, Robert PEREZ

**GARÇONS au gymnase CARRIER à SAINT MARCELLIN (19 Avenue Docteur Carrier 38160 SAINT MARCELLIN)**

Responsable Comité : Nicolas PAILLIER

Responsable technique : Alexandre CORONET

Entraîneurs : Yoann BREUIL

### **Nord Isère**

**FILLES au gymnase de l'Alliance à SAINT GEORGES D'ESPERANCHE (route du collège 38790 SAINT GEORGES D'ESPERANCHE)**

Responsable Comité : Stéphane BRIGNONE

Responsable technique : Gilles CARRON

Entraîneurs : Alicia MILLAT, Anthony BEALLE

**GARÇONS au gymnase Les Manges à AOSTE (120 rue des écoles 38490 AOSTE)**

Responsable Comité : Xavier CHAMBEAUD

Responsable technique : Yannick JANET-MAITRE

Entraîneurs : Benjamin FRALON, Loris FAYARD

**Si vous avez au sein de vos clubs des Entraineurs disponibles sur les différents secteurs, merci de contacter la commission technique par mail : [technique@iserebasketball.org](mailto:technique@iserebasketball.org)**

### **Challenge Benjamins**

---

Vous trouverez [en cliquant ici](#) les épreuves du Challenge Benjamins. Les épreuves sont les mêmes que la saison dernière.

Vous devez faire les épreuves dans vos clubs et rentrer les résultats dans votre espace FBI (onglet « Jeunesse » > « Challenge Benjamin(es) ») avant le 31/12/2025.

Ces épreuves sont **obligatoires** et concernent **tous les enfants nés en 2013 et 2014**.

Les ½ finales départementales auront lieu au gymnase Chamechaude à TSF VOIRON :

- Filles : le mercredi 14 janvier 2026 de 16h à 18h
- Garçons : le mercredi 21 janvier de 16h à 18h

La finale départementale aura lieu à GRENOBLE (gymnase HOCHE) le samedi 7 février 2026 de 16h à 18h. Le club de GB38 invite les enfants et leur famille à assister au match de NM3 à 20H.

### **Tests U11**

---

[En cliquant ici](#), vous trouverez les tests U11 à réaliser dans vos clubs. Les épreuves restent les mêmes que la saison dernière.

Vous pouvez saisir les résultats sur le tableau EXCEL à télécharger [en cliquant ici](#). A compléter et à retourner à la Commission Technique avant le lundi 12 janvier 2026.

La finale départementale aura lieu le samedi 7 février 2026 à GRENOBLE (gymnase HOCHE) de 14h30 à 16h00. Le club de GB38 invite les enfants et leur famille à assister au match de NM3 à 20h.

### **Colloque U13 - Mardi 11 novembre 2025**

---

120 entraîneurs présents sur cette journée de formation.

Nous remercions Robin DUBARRY et Jérôme GRECKSCH pour la qualité de leurs interventions. Elles sont à retrouver en vidéo sur le site du comité de l'Isère via « le coin des coachs ».

Merci également à Taoufik IDHASSI de la société ATTITUDE CRYO pour son intervention sur la présentation de son activité.

## **Formation Brevet Fédéral 2025-2026**

---

Formation Brevet Fédéral Jeunes (inscriptions clôturées) :

- Dimanche 23 novembre

Session Sud Isère à SEYSSINET-PARISET

Session Nord-Centre Isère à ST BLAISE DU BUIS

- Dimanche 14 décembre

Session Sud Isère à FONTANIL-CORNILLON

Session Nord-Centre Isère à ST BLAISE DU BUIS

- Dimanche 25 janvier

**Nous cherchons un gymnase sur le bassin Grenoblois :**

- Le dimanche 25 janvier après-midi

Formation **Brevet Fédéral Adultes** (4 places restantes) :

- Dimanche 14 février
- Dimanche 15 mars
- Samedi 4 avril

### **Label Club Formateur**

---

La plateforme est actuellement ouverte sur FBI.

Vous avez accès en tant que club pour saisir vos demandes jusqu'au 15 décembre.

## **Officiels**

### **Écoles d'arbitrage**

---

Malgré le mail envoyé à chaque club disposant d'une école d'arbitrage le 3 novembre, nous comptons à ce jour très peu de retours à notre demande.

Pour mémoire, chaque club disposant d'une école d'arbitrage doit transmettre dans les plus brefs délais à la CDO :

- NOM, Prénom et coordonnées du référent de l'école d'arbitrage.
- Liste des intervenants sur les séances de l'école d'arbitrage.
- Planning prévisionnel des sessions de formation.

Le CTA reprendra ensuite contact avec les différents référents pour programmer une intervention/visite d'un membre de la CDO afin de coordonner le contenu dispensé, et d'apporter une aide aux intervenants si besoin.

Pour obtenir le niveau 2 et présenter des candidats à l'examen départemental, les écoles d'arbitrage devront impérativement avoir suivi ce processus.

L'ensemble des écoles d'arbitrage qui prétendent au niveau 2 doivent impérativement participer à l'action "Tournoi U11" organisée par le Comité le samedi 13 décembre. Il est demandé aux écoles d'arbitrage de mobiliser leurs stagiaires pour arbitrer ces rencontres tout au long de la matinée (deux créneaux : 9h/11h et 11h30/13h30).

Chaque école d'arbitrage doit envoyer la liste des stagiaires disponibles avant le vendredi 28 novembre 2025 par mail et le choix du secteur selon sa préférence : Gières, St Martin d'Hères, Grenoble, St-Etienne-de-Crossey, Champier, L'Isle-d'Abeau ou La-Tour-du-Pin.

# COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : [secretariat@iserebasketball.org](mailto:secretariat@iserebasketball.org)

Site : [www.iserebasketball.org](http://www.iserebasketball.org)

## NOS PARTENAIRES



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

